



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PREFECTURE**

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**Recueil Spécial du 8 juin 2011**

Arrêté préfectoral n°2011-3794

Objet : portant subdélégation de signature de M. Gilles MAY-CARLE, directeur départemental de la cohésion sociale du Rhône

Article 1er : Subdélégation de signature est donnée, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles MAY-CARLE, à l'exclusion des actes visés à l'article 2 de l'arrêté préfectoral N°2011-1348 du 28 avril 2011, à M. Didier CARPONCIN, directeur de préfecture, directeur départemental adjoint de la cohésion sociale du Rhône, chef du pôle égalité des chances.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles MAY-CARLE et du directeur départemental adjoint, subdélégation de signature est donnée, à l'exclusion des actes visés à l'article 2 de l'arrêté préfectoral N°2011-1348 du 28 avril 2011, à :

- Mme Geneviève COLOMBET, inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale, chef du pôle hébergement et habitat social,
- M. Frédéric FOURNET, inspecteur de la jeunesse et des sports de 1<sup>ère</sup> classe, chef du pôle Vie associative et protection des usagers,
- Mme Nathalie GAY, inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale, secrétaire générale.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles MAY-CARLE, du directeur départemental adjoint, des chefs de pôle et de la secrétaire générale précités, subdélégation de signature est donnée dans la limite de leurs attributions fonctionnelles et à l'exclusion des actes visés à l'article 2 de l'arrêté préfectoral N°2011-1348 du 28 avril 2011, aux chefs de service, responsables de mission, cadres A et cadres B suivants :

- Mme Katherine BAZOUIN, attachée principale d'administration, chargée de la mission Pilotage territorial,
- Mme Renée BERTET, conseillère technique en travail social,
- M. Hervé BERTHELOT, Attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, chef du service Ressources humaines, logistique et achats,
- M. Faissal BESSA, contractuel A, chef du service Protection de la famille et des majeurs,
- Mme Isabelle BLANC, ingénieur des travaux publics de l'Etat,
- M. Christian BORNE, conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, chef du service Systèmes d'informations,
- Mme Nadine BOSC, secrétaire administratif, chargée de la Commission départementale d'aide sociale,
- Mme Cécile DELANOË, inspectrice de la jeunesse et des sports de 2<sup>ème</sup> classe, chef du service Solidarité,
- Mme Camille DAYRAUD, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, chargée du secteur de l'habitat transitoire,
- M. Michel DEVRIEUX, professeur de sports, chef du service Développement du sport et de la vie associative,
- M. Jean-Vincent DUBRESON, secrétaire administratif, chargé du Comité médical et de la Commission de réforme,
- Mme Patricia DUFAUX, professeur de sports, chargée du suivi des politiques éducatives territoriales au sein de la mission Politiques thématiques,
- M. Maxime DUPLAIN, attaché d'administration, chef du service Droit au logement,
- Mme Lucie DURIEU, attachée d'administration, adjointe au chef du service interadministratif du logement
- Mme Catherine ESPINASSE, inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale, chef du service de la Veille sociale, de l'hébergement et de l'habitat transitoire,
- Mme Françoise FEVRE, attachée d'administration, adjointe à la chargée de la mission Publics prioritaires,
- Mme Joëlle GANTELET, attachée d'administration, chargée de la mission Publics prioritaires,
- M. Dominique HANOT, professeur de sport, chargé de la mission Politiques thématiques,
- Mme Elisabeth HUBERT, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, chargée du secteur Veille sociale et hébergement d'urgence,
- Mme Natacha LACROIX-BAUDRION, conseillère d'Education populaire et de jeunesse, responsable de la mission Développement de la vie associative,
- M. Charles MAURIN, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, adjoint au chargé de la mission Politiques thématiques,
- Mme Danièle MAZEL, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, chargé du secteur CHRS,
- Mme Christine PENAUD, adjointe à la chargée de la mission Pilotage territorial,
- M. Michel REY, conseiller technique de Pôle emploi, chef du service interadministratif du logement,
- Mme Brigitte REYMOND, conseillère d'Education populaire et de jeunesse, chef du service Protection des mineurs,
- Mme Christine RONDEL, contractuelle A, chargée du suivi des politiques de santé et de médiation au sein de la mission Politiques thématiques,
- M. Nicolas TASSO, inspecteur de l'action sanitaire et sociale, chargé du secteur CHRS,
- M. Serge TERRIER, attaché d'administration, chef du service Politique de la ville,

Article 4 : L'arrêté préfectoral N° 2011-3530 du 16 mai 2011 portant subdélégation de signature de M. Gilles MAY-CARLE, directeur départemental de la cohésion sociale du Rhône, est abrogé.

Article 5 : Le directeur départemental de la cohésion sociale du Rhône est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la préfecture et à la direction départementale de la cohésion sociale et publié au recueil des actes administratifs.

Pour le préfet et par délégation,  
le directeur départemental de la cohésion sociale  
Gilles MAY-CARLE